

COTISATIONS

Cotisation annuelle	240 €
Cotisation annuelle pour les moins de 25 ans.....	140 €
Cotisation annuelle licencié club voisin et cotisation instructeurs.....	140 €
Cotisation annuelle pour membre bienfaiteur	30 €
Cotisation mensuelle pour membre saisonnier (1mois)	90 €

TARIFS VOL MOTEUR *

Tranches horaires	0 – 12 h	> 12 h
Tarif horaire DR400-120 F-GOVN	150	140
Tarif horaire DR400-180 F-HIGM	190	175

Assurance Casse avion (obligatoire pour pilote volant seuls)	75 €
Pack inscription élève avion (y compris Manuels de Vol, cours théoriques en salle, E-learning et Carnet de Vol)	420 €

TARIFS VOL ULM *

Tranches horaires	0 – 12 h	> 12 h
Tarif horaire C42 (y.c. assurance casse)	85	80

TARIFS VOL A VOILE *

Forfait heures illimitées tous types de planeurs	560 €
Forfait planeur après le 1/8 illimitées tous types de planeurs	350 €

Pack Formation (y compris (y compris cours théoriques en salle, E-learning, Manuel et Carnet de Vol)

Formation pratique jusqu'au 1^{er} vol solo dans les deux années après le début de formation

- Moins de 25 ans :	600 €
- Plus de 25 ans :	700 €

Le vol en formule DUO avec un pilote CB, Remorquage inclus	60 €
Stage d'été avec Licence Découverte 6 jours et avec repas de midi	450 €
Remorqué à 500 m	28 €
Remorqué à 250 m / demi remorqué	18 €
Remorqué à 1000 m	56 €
Remorqué à 1250m	76 €
Remorqué avec Licence assurance journalière FFVP	38 €

Pour le tarif des licences FFVP voir la feuille d'inscription annuelle

HEURES D'INSTRUCTION

Tarif horaire de la leçon de Vol en plan :	inclus dans le pack formation et dans le forfait
Tarif horaire de la leçon de Vol à moteur	37 €

Tarif horaire de la leçon de Vol en ULM 35 €

BAPTEMES DE L'AIR

PLANEUR

Vol de 20 min environ..... 110 €

AVION

	1 pers	2 pers
Vol de 15 minutes	65 €	110 €
Vol de 25 minutes	110 €	170 €

L'emport d'une troisième personne est éventuellement possible (enfant) : à valider avec le pilote

ULM :

Vol de 30 minutes 90 €

L'emport d'un passager en ULM nécessite le respect d'une masse max : à voir avec le pilote

PLACE de HANGAR

Dans la limite des places disponibles et après acceptation par le Comité, aux conditions suivantes.

Remorque planeur (incluant le forfait planeur) 560 €

Pour le stationnement des avions à moteurs ou des ULM : établissement d'une convention :

Présenter une attestation d'assurance (couvrant le risque « Incendie » pour l'aéronef abrité avec clause de non-recours)

Place avion, ULM, Motoplaneur : 990 €

COTISATIONS PARTICULIERES

Les cotisations suivantes seront appliquées aux pilotes brevetés et licenciés FFA, FFVP ou FFPLUM adhérent en cours d'année :

	+ 25 ans	- 25 ans
Jusqu'au 31/08 Cotisation pleine	240 €	140 €
À compter du 1er septembre	90 €	50 €
À compter du 1er octobre.....	60 €	35 €
À partir du 1er novembre	30 €	20 €

Les élèves pilotes inscrits à partir du 1/10 se verront appliquer le pack formation de la discipline et prendront les licences assurances de la fédération qui a une validité jusqu'en fin d'année suivante

REMARQUE SUR LES LICENCES ASSURANCES FFVP- FFA - ULM

Le contrat d'assurance RC de l'ULM C42 impose que le pilote dispose d'une licence-assurance FFPLUM.

***Tarifs susceptibles de réajustements en cours d'année en fonction du prix du carburant.**